



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 16 au 31 janvier 2024

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Gravelines : Une petite erreur de configuration qui en dit long Quand EDF se prive lui-même d'un moyen de contrôler la réaction nucléaire

Le 18/01/2024

Le 10 janvier 2024, alors que le réacteur 4 de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) est en marche, EDF coupe les vannes du circuit qui permet d'injecter du bore dans le réacteur. Le bore permet de moduler la puissance du réacteur en cas de besoin.

[Lire notre article en ligne](#)

Chinon : Activité de maintenance "inadéquate" Quand EDF fait mal ses branchements mais ne sait ni quand ni comment

Le 17/01/2024

Le 9 janvier 2024, sur le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chinon (Centre - Val de Loire), EDF fait un test : est-ce que, en cas de coupure de courant, les équipements sont bien alimentés par la source électrique de secours ? Le test échoue, une pompe ne démarre pas. En raison d'un mauvais câblage, depuis... on ne sait pas quand.

[Lire notre article en ligne](#)

Gravelines : Série noire à la centrale, 5 accidents en 5 semaines Cumul d'erreurs et multiplication des problèmes : les compétences d'EDF en défaut

Le 18/01/2024

Mi janvier 2024, EDF lance en même temps plusieurs interventions sur le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord), qui fonctionne à pleine puissance. Sans anticiper qu'il priverait ainsi son réacteur de plusieurs systèmes essentiels. C'est le 5ème accident déclaré par le site en 5 semaines.

[Lire notre article en ligne](#)

Bugey : Cinq ans et 22 refroidissements insuffisants Logiciel mal réglé et encrassement sous-estimé : les 4 réacteurs concernés

Le 19/01/2024

Les 4 réacteurs de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) ont été impactés par 22 pannes sur un circuit de refroidissement depuis 2018 qui sont passées totalement inaperçues d'EDF. Le logiciel, censé calculer l'encrassement de ce circuit, était mal réglé.

[Lire notre article en ligne](#)

Ionisos : Une usine nucléaire en auto-gestion Quand le personnel n'a pas conscience de l'importance de ses fonctions

Le 19/01/2024

C'est arrivé en novembre 2023 mais ce n'est qu'en janvier 2024 que le public en est informé : en pleine séance d'irradiation, le chargé de conduite de l'installation nucléaire exploitée par Ionisos à Pouzauges (Vendée) est partie, sans attendre la relève et sans prévenir personne.

[Lire notre article en ligne](#)

Gravelines : Trop d'hydrocarbures dans l'eau



Réseau Sortir du nucléaire

6ème incident déclaré par le site nucléaire en 5 semaines

Le 30/01/2024

La série noire qui sévit à la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) continue. Le site a annoncé fin janvier 2024 avoir déversé dans l'environnement plus d'hydrocarbures que ce qui lui est autorisé.

[Lire notre article en ligne](#)

Chinon : Une fuite provoque des rejets radioactifs dans l'air

Dépressurisation, défaut d'étanchéité, rejets non programmé d'effluents : quand EDF annonce une fuite radioactive sans le dire

Le 31/01/2024

Le 24 janvier 2024, un réservoir contenant des gaz radioactifs produits par deux réacteurs de la centrale nucléaire de Chinon (Centre - Val de Loire) se met à fuir. Le problème vient d'une vanne. Les gaz ont été rejetés dans l'atmosphère par une cheminée.

[Lire notre article en ligne](#)

Orano Tricastin : Un communiqué laconique, un incident qui en dit long

Quand un exploitant nucléaire ne prend pas en compte le risque radiologique

Le communiqué d'accident d'Orano est pour le moins laconique : on ne sait pas quand ça s'est passé, ni comment ça a pu arriver mais "l'expert de l'atome" a analysé des déchets provenant de ses vieilles usines nucléaires dans un local qui n'était pas du tout adapté.

[Lire notre article en ligne](#)

ESS générique niveau 0 - Bugey, Dampierre, Gravelines, Tricastin : [Non-respect des spécifications techniques d'exploitation lors d'un essai périodique pour certains réacteurs des paliers CP0 et CPY à l'état VD4](#)

Publié le 22/01/2024

Sur les centrales nucléaires, des essais périodiques sont régulièrement organisés afin de vérifier le bon fonctionnement des différents systèmes et matériels. Les règles d'essai précisent les matériels pouvant être sollicités lors de leur réalisation, conformément aux spécifications techniques d'exploitation (STE). La réalisation d'un essai périodique sur un groupe électrogène attendant au diesel d'ultime secours a entraîné l'indisponibilité d'un tableau électrique. Dans certaines configurations du réacteur, conformément aux spécifications techniques d'exploitation, cette situation doit être identifiée par les équipes d'exploitation, ce qui n'a pas été le cas en 2023 pour certains réacteurs des paliers CP0 et CPY à l'état VD4*. Ces essais ont été réalisés à une seule reprise sur ces réacteurs.

Cet événement, sans conséquence réelle sur la sûreté des installations, a conduit EDF à informer le 19 janvier 2024 l'Autorité de sûreté nucléaire de la survenue d'un événement significatif pour la sûreté à caractère générique, au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7, pour les réacteurs mentionnés précédemment.

*Réacteurs 2, 4 et 5 du Bugey, 1 et 2 de Dampierre, 1 et 3 de Gravelines, 1, 2 et 3 du Tricastin.

Paluel : [Evénements significatifs déclarés en décembre 2023](#) (niveau 0)

Publié le 19/01/2024

Deux événements significatifs du domaine sûreté concernant la centrale nucléaire de Paluel ont été déclarés au niveau 0 sous l'échelle INES en décembre 2023.

(...)

Gravelines : [Les événements significatifs déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire en janvier 2024](#) (niveau 0)

Publié le 30/01/2024

8 événements significatifs sûreté de niveau 0 (+ 1 générique) déclarés par la centrale entre le 20 décembre et le 18 janvier (...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'ASN

[À quelles conditions de sûreté poursuivre le fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe après leurs 40 ans ? Lancement d'une concertation publique volontaire sous l'égide du HCTISN](#)

Publié le 18/01/2024

Le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) annonce, ce jeudi 18 janvier 2024, le lancement d'une concertation publique sur les dispositions de sûreté proposées par EDF pour poursuivre l'exploitation de ses réacteurs nucléaires de 1 300 MWe. 20 réacteurs sont concernés et répartis sur 8 centrales nucléaires : Belleville-sur-Loire, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly et Saint-Alban. La concertation se déroulera de janvier à juin 2024 sous l'égide de deux garants choisis par le HCTISN dans la liste nationale établie par la Commission nationale du débat public (CNDP). L'objectif est d'associer le public aux enjeux et objectifs de sûreté liés à la poursuite de fonctionnement des réacteurs concernés au-delà de 40 ans, bien en amont des enquêtes publiques qui seront réalisées dans plusieurs années, réacteur par réacteur. (...)

[Monsieur Olivier Dubois est nommé commissaire de l'ASN](#)

Publié le 30/01/2024

Par décret du Président de la République en date du 29 janvier 2024, M. Olivier Dubois est nommé membre du collège de l'Autorité de sûreté nucléaire pour 6 ans. Il remplace à ce titre Mme Laure Tourjansky. En application de l'article L. 592-2 du code de l'environnement, il a été désigné par M. le Président du Sénat.

Né à Pontoise (Val d'Oise), le 6 octobre 1972, M. Olivier Dubois est diplômé en 1995 de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, option génie atomique.

Jusqu'alors directeur adjoint de l'expertise de sûreté à l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), M. Olivier Dubois a une grande expérience dans le domaine du nucléaire.

Il a été ingénieur-chercheur au CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire de Genève) dans le domaine de l'exploitation d'accélérateurs de particules, puis a occupé divers postes à EDF avant de rejoindre l'IRSN en 2009. (...)

[Vœux à la presse 2024 de l'ASN : dans le contexte d'un parc d'installations et d'activités nucléaires en transition, l'ASN souligne les points de vigilance en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection](#)

Publié le 30/01/2024

Le 30 janvier, le collège et la direction générale de l'ASN ont présenté leurs vœux à la presse.

Bernard Doroszczuk, président de l'ASN, a souligné qu'en 2023, la sûreté nucléaire et la radioprotection s'étaient maintenues à un niveau satisfaisant.

Sur le parc des réacteurs, l'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre par EDF d'une stratégie, jugée appropriée par l'ASN, pour faire face et traiter le phénomène de corrosion sous contrainte apparu sur certains de ses réacteurs à la fin de l'année 2021. Sur les installations du cycle du combustible, l'année 2023 a été une année de moindre tension qu'en 2022.

En matière de radioprotection, les performances se sont maintenues à un bon niveau malgré une augmentation d'événements significatifs de niveau 2 en radiothérapie dans le secteur médical. (...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'IRSN

[Lancement de la concertation publique sur la poursuite de fonctionnement des réacteurs nucléaires de 1300 MWe](#)

Le 18/01/2024

Le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) annonce, ce jeudi 18 janvier 2024, le lancement d'une concertation publique sur les dispositions de sûreté proposées par EDF pour poursuivre l'exploitation de ses réacteurs nucléaires de 1 300 MWe. 20 réacteurs sont concernés et répartis sur 8 centrales nucléaires : Belleville-sur-Loire, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly et Saint-Alban.

La concertation se déroulera de janvier à juin 2024 sous l'égide de deux garants choisis par le HCTISN dans la liste nationale établie par la Commission nationale du débat public (CNDP). L'objectif est d'associer le public aux enjeux et objectifs de sûreté liés à la poursuite de fonctionnement des réacteurs concernés au-delà de 40 ans, bien en amont des enquêtes publiques qui seront réalisées dans plusieurs années, réacteur par réacteur.

(...)

[Avis de la CED sur la place de l'éthique et de la déontologie dans la réforme de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection](#)

19/01/2024

La Commission d'éthique et de déontologie (CED) de l'IRSN est une instance consultative placée auprès du Conseil d'administration qui a pour mission de veiller à l'indépendance de jugement de l'expertise scientifique et technique de l'IRSN ainsi qu'au respect de la Charte d'éthique et de déontologie applicable aux différentes activités de l'Institut. Elle contribue à créer les conditions de la confiance que la société est en droit d'attendre au regard de sa protection face aux risques nucléaires et radiologiques. Dans son avis n°9 du 17 janvier 2024, la CED exprime son inquiétude quant à la place de l'éthique et de la déontologie dans la réforme en cours de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Cette réforme vise à réunir ASN et IRSN en une seule entité, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). La CED note que le projet de loi n'apporte pas de garanties explicites en la matière et propose plusieurs pistes de réflexion :

-> Télécharger [l'avis n°9 de la Commission d'éthique et de déontologie](#)

Les actus d'EDF

Belleville :

[Une projection décennale](#)

Publié le 22/01/2024

Le programme industriel d'une centrale nucléaire de production d'électricité se prépare et s'anticipe sur plusieurs années. Tous les ans, une note présente la vision du programme industriel du site pour les 10 prochaines années. Il peut s'agir d'activités de maintenance récurrentes, patrimoniales ou exceptionnelles, réalisables en période d'arrêts du réacteur ou en période de fonctionnement.

Typologie, volume, planification, rien n'est laissé au hasard. Prévoir les activités sur 10 ans permet aux équipes d'anticiper au mieux l'impact de toutes les maintenances à venir. Certaines activités sont techniquement incompatibles et doivent pourtant être réalisées dans un temps imparti. Cette note permet de faire concorder leur planification pour obtenir un planning réalisable tout en intégrant les contraintes de temps et de ressources qu'elles soient matériels ou humaines.

Ce document permet d'avoir une vision à la fois transverse et par spécialité : d'identifier les interfaces possibles entre les différents chantiers, de proposer des scénarios alternatifs et de réinterroger les décisions.



Réseau Sortir du nucléaire

Blayais :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 19/01/2024

[Registre rejets chimiques - décembre 2023](#)

[Registre rejets radioactifs - décembre 2023](#)

Bugey :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 17/01/2024

[Registre rejets chimiques décembre 2023](#)

[Registre rejets radioactifs décembre 2023](#)

Cruas :

[Arrivée de 3 nouveaux générateurs de vapeur : une livraison impressionnante](#)

Publié le 31/01/2024

Dans le cadre de la 4e visite décennale de l'unité de production n°3, les générateurs de vapeur doivent être changés. Il s'agit d'un chantier d'ampleur. D'une durée de cent jours environ, il mobilisera près de 1 000 professionnels.

Le changement des générateurs de vapeur de l'unité de production n°3 est le 31e changement de générateurs de vapeur du parc nucléaire français et le troisième pour la centrale de Cruas-Meysse (2014-unité de production n°4, 2017-unité de production n°1, 2027-unité de production n°2).

Trois générateurs de vapeur neufs sont arrivés sur site les 11, 18 et 24 janvier 2024 au terme d'une navigation de deux jours par barge, après un voyage de 283 km entre Chalon-sur-Saône et la centrale de Cruas-Meysse (280 km en fluvial et 3 km sur la route).

Leur livraison est une opération très complexe, minutieusement préparée depuis juin 2023. (...)

Dampierre :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 16/01/2024

[Registre rejets radioactifs décembre 2023](#)

[Registre rejets chimiques décembre 2023](#)

Gravelines :

[Deux visites décennales en parallèle à Gravelines](#)

Publié le 29/01/2024

Ce début d'année 2024 est rythmé par le chevauchement de deux visites décennales à Gravelines.

L'unité de production n°2, à l'arrêt depuis le 10 juin 2023 et qui vient d'achever son troisième et dernier réexamen de sûreté : l'épreuve enceinte ; et l'unité de production n°4, à l'arrêt depuis le 20 janvier dernier. Détails. (...)

[J'te dis watt n°25](#)

Publié le 30/01/2024

A découvrir : le [J'te dis watt n°25](#),

janvier 2024. Bilan 2023 et perspectives 2024 – Entretien avec Emmanuel Villard, directeur de la centrale nucléaire de Gravelines

Deux visites décennales en parallèle à Gravelines

La centrale nucléaire de Gravelines organise son Job Dating-Alternance au Kursaal de Dunkerque

En 2023, la centrale nucléaire de Gravelines a communiqué 140 fois avec ses parties prenantes (mairie de Gravelines, CLI, sous-préfecture..) dans le cadre du droit du public à une information fiable et accessible.



Réseau Sortir du nucléaire

Le saviez-vous ? La centrale nucléaire de Gravelines est l'une des plus visitées de France ! Vous aussi, lors d'une visite, partez à la découverte des installations en fonctionnement et du projet EPR 2.

Paluel :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 16/01/2024

[Registre rejets chimiques décembre 2023](#)

[Registre rejets radioactifs décembre 2023](#)

[Essais de soupapes sur l'unité de production n°4](#)

Publié le 18/01/2024

Des essais de soupapes sur l'unité de production n°4 seront réalisés, dans la partie non nucléaire de l'installation, le samedi 20 janvier 2024, entre 5h du matin et 21h.

La vapeur d'eau s'échappant à gros débit par les soupapes, les essais de ce matériel pourront s'accompagner de nuisances sonores, audibles depuis les habitations situées à proximité de la centrale. Ces opérations font partie du fonctionnement normal de la centrale nucléaire de Paluel et n'ont aucun impact sur l'environnement.

Saint-Alban :

[Préparer les 4èmes visites décennales](#)

Publié le 18/01/2024

Durant les prochaines années, la centrale va conduire un programme industriel de grande ampleur, avec en ligne de mire les 4èmes visites décennales (2027 pour l'unité n°1 et 2028 pour l'unité n°2). Ces arrêts programmés, qui vont durer plusieurs mois, seront mis à profit pour intégrer près de 250 modifications, dont certaines très importantes, comme le remplacement des quatre générateurs de vapeur sur l'unité n°2. La construction et le pilotage du planning de ces arrêts sont confiés à l'équipe du projet « pluriannuel » du site (...)

Tricastin :

[Essais de soupapes pouvant provoquer du bruit](#)

Publié le 17/01/2024

Vendredi 19 janvier 2024, des contrôles de manœuvrabilité des soupapes se dérouleront à la centrale EDF du Tricastin, pouvant provoquer du bruit.

Les essais d'ouverture des soupapes permettent de tester leur manœuvrabilité afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Ces soupapes sont situées dans la partie non nucléaire de l'installation. Durant une à deux minutes, la vapeur d'eau s'échappant à gros débit s'accompagne de bruit. Ce bruit est susceptible d'être entendu par les habitants des communes situées à proximité de la centrale. Ces essais n'ont aucun impact sur l'environnement.

Brennilis

[Brennilis. « Vie de chantier »](#)

Publié le 18/01/2024

Cette semaine, trois activités mises en avant :

Coulage béton dans l'enceinte réacteur

Depuis plusieurs semaines, les opérateurs BCEN travaillent sur la réhabilitation d'un local situé à proximité du bloc réacteur. Anciennement utilisé par les turbosoufflantes afin de faire circuler le CO2, ce local est destiné à devenir la zone de repli et de maintenance des futurs robots téléopérés qui interviendront durant les opérations de démantèlement complet.



Réseau Sortir du nucléaire

Fin 2023, les voiles (murs) ont été désamiantés, les ouvertures d'origines comblées, de nouvelles ouvertures créées. Aujourd'hui, les opérateurs travaillent sur les trois derniers coulages béton. Une fois terminé, l'étape suivante sera la réhabilitation du sol. (...)

Test d'étanchéité d'un confinement dans l'enceinte réacteur

Jeudi 11 janvier, les opérateurs SAT France réalisent un test fumé afin de vérifier l'étanchéité d'un confinement. La répartition de la fumée dans le confinement permet de vérifier l'éventuelle présence de « zones blanches » là où de l'amiante pourrait s'accumuler (majoritairement dans les coins). Ce test est une opération préalable à un retrait d'enduit amianté en haut d'un des voiles de l'enceinte réacteur. (...)

Une activité récurrente : réception du linge

Les entrées et sorties de linge de zone nucléaire ont lieu une fois par mois. C'est une activité récurrente sur le site. Elle est essentielle pour garantir la continuité des chantiers et respecter les mesures d'hygiène. (...)

Les actus d'Orano et Framatome

[Orano Canada et Denison annoncent la décision de reprise d'extraction d'uranium à McClean Lake](#)

29/01/2024

McClean Lake Joint-Venture («MLJV»), la coentreprise entre Orano Canada et Denison Mines Corp. a annoncé la décision de la reprise des opérations d'extraction d'uranium à l'aide de la méthode d'extraction minière SABRE (pour Surface Access Borehole Resource Extraction*). Orano Canada, l'exploitant de la future mine détient 77,5 % de cette coentreprise, et Denison en détient 22,5 %. Le début de l'extraction du gisement de McClean North est prévu en 2025, les activités de 2024 se concentreront sur les préparations du site et des équipements pour une exploitation industrielle continue. Le budget approuvé pour ces travaux en 2024 s'élève à 7 millions de dollars canadiens. L'objectif pour McClean North est une production d'environ 300 tU en 2025, avec environ 1 200 tU identifiées pour une production supplémentaire potentielle résultant d'une combinaison des gisements miniers de McClean North et Caribou de 2026 à 2030.(...)

Les actus de l'Andra

[Dépôt d'un dossier d'enquête parcellaire pour acquérir les derniers terrains nécessaires à la construction et à l'exploitation de Cigéo](#)

Lundi 22 janvier 2024

Le 16 janvier 2024, l'Andra a déposé auprès de la préfecture de la Meuse, un dossier d'enquête parcellaire afin d'acquérir les derniers terrains nécessaires à la construction et à l'exploitation de Cigéo. A ce jour l'Andra dispose d'environ 84% de la maîtrise foncière nécessaire aux installations de surface du centre de stockage. Restent à acquérir environ 100 hectares, principalement des surfaces agricoles, des chemins, des routes, ainsi qu'une ancienne plateforme de voie ferrée.

Outre les terrains nécessaires en surface, l'Andra doit également acquérir environ 185 hectares de tréfonds (zone située sous la surface du sol) pour réaliser la première partie du stockage. Le reste de l'emprise souterraine (un peu moins de 15 km²) dans laquelle seront implantés les ouvrages de stockage des déchets radioactifs, sera acquise dans un second temps, entre 2040 et 2050.

L'Andra va poursuivre en parallèle ses acquisitions à l'amiable. Cependant, si les démarches n'aboutissent pas, l'utilité publique du projet, reconnue par décret le 7 juillet 2022, lui permet désormais de recourir à une procédure d'expropriation pour acquérir ces terrains moyennant le paiement d'une indemnité encadrée sous contrôle de la direction de l'Immobilier de l'État (ex-France Domaine).



Réseau Sortir du nucléaire

La procédure d'expropriation est un processus long. Pour que l'Andra soit en capacité de démarrer les travaux conformément au calendrier, ce dossier est déposé en ce début d'année 2024. S'en suivra une enquête publique durant laquelle le dossier sera mis à disposition du public.

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

CHINON

[Actualité de l'unité de production n°3](#)

Publié le 19/01/2024

Le 18 janvier 2024 à 23h40, l'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Chinon a été déconnectée du réseau électrique à la suite du déclenchement des mécanismes de protection de la turbine.

Les équipes d'exploitation de la centrale ont procédé aux contrôles nécessaires et l'unité de production a été reconnectée au réseau électrique ce vendredi 19 janvier à 9h06. Les opérations de remontée en puissance du réacteur en toute sûreté sont en cours.

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour sa visite décennale. Les unités de production n°2, 3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau d'électricité.

FLAMANVILLE

[Ilotage de l'unité n°1](#)

Publié le 22/01/2024

Le 22 janvier 2024, vers 16h, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Flamanville s'est automatiquement mise en configuration d'ilotage.

L'ilotage consiste à isoler le réacteur du réseau électrique externe tout en le maintenant en puissance.

Le réacteur produit alors, via son alternateur, l'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement pour alimenter les auxiliaires (pompes primaires, ventilateurs...).

Les équipes procèdent aux analyses pour déterminer l'origine précise de cet événement et réaliser ensuite les opérations nécessaires au redémarrage de l'unité de production en toute sûreté.

L'unité de production n°2 est en fonctionnement.

[Arrêt de l'unité n°1 de la centrale de Flamanville](#)

Publié le 22/01/2024

Alors que l'unité n°1 avait été reconnectée au réseau électrique vers 18h30 mercredi 24 janvier après l'ilotage subi suite à une rupture de câble électrique (cf. brève ci-dessous), une fuite vapeur a été détectée en fin de soirée en salle des machines, obligeant à une réparation rapide, et impliquant un arrêt de l'unité. Les équipes sont donc aujourd'hui mobilisées pour réparer cette fuite vapeur et reconnecter l'unité sur le réseau électrique.

L'unité de production n°2 est en fonctionnement.

GOLFECH

[L'unité de production n°2 reconnectée au réseau électrique national](#)

Publié le 20/01/2024

Dimanche 21 janvier 2024, vers 16H10, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Golfech a été reconnectée au réseau électrique national.

Elle avait été déconnectée le 20 janvier vers 0h40, afin de permettre une opération de maintenance sur un système d'instrumentation assurant la mesure de puissance du réacteur, situé dans la partie nucléaire des installations.

Les 2 unités de production sont en fonctionnement et à disposition du réseau électrique national.

[L'unité n°2 déconnectée du réseau électrique national](#)

Publié le 31/01/2024



Réseau Sortir du nucléaire

Mercredi 31 janvier, vers 10h, l'unité de production n°2 a été mise à l'arrêt et déconnectée du réseau électrique national, en toute sûreté.

Cet arrêt est planifié pour permettre de réaliser une intervention de maintenance sur un système d'instrumentation assurant la mesure de puissance du réacteur, situé dans la partie nucléaire des installations.

L'unité de production n°1 est en fonctionnement.

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

BELLEVILLE

[Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 1](#)

ASN - Publié le 18/01/2024

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 8 juillet 2023 pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 11 janvier 2024.

(...)

Pendant cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a procédé à 7 inspections dont 3 inopinées. Ces inspections ont permis d'examiner les activités liées au contrôle, à la découpe et à la mise en place de tronçons des circuits RRA et RIS, les conditions de réalisation des travaux, de sécurité et de radioprotection sur plusieurs chantiers, la gestion par l'exploitant des interventions notables à effectuer sur le circuit primaire principal et le contrôle de la résorption de certains écarts de conformité.

A la suite des épreuves hydrauliques des circuits secondaires principaux du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire réalisées par un organisme habilité le 3 octobre 2023 pour les boucles 1 et 4 et par l'ASN le 6 octobre 2023 pour les boucles 2 et 3, l'ASN a prononcé la requalification pour dix ans de ces circuits, conformément à l'arrêté ministériel du 10 novembre 1999.

(...)

La phase de redémarrage du réacteur a été retardée par un aléa concernant la partie non nucléaire de l'installation et sans conséquence sur la sûreté du réacteur.

GRAVELINES

[Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°4 pour visite décennale](#)

Publié le 20/01/2024

Ce samedi 20 janvier à 0h00, l'unité de production n°4 a été mise à l'arrêt programmé pour sa 4ème visite décennale, dite VD4. Cet arrêt est exceptionnel, notamment par son volume d'activités : près de 18 500 sont planifiées soit **5 fois plus que les 3èmes visites décennales !**

Une visite décennale représente des contrôles et essais sur l'installation au regard du référentiel de sûreté le plus récent et des meilleures pratiques nationales et internationales. Elle constitue également une étape déterminante pour obtenir l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) quant à la poursuite d'exploitation de l'unité de production, pour 10 années supplémentaires. (...)

70% des modifications programmées dans le cadre de cette VD4 ont déjà été réalisés alors que l'unité était en fonctionnement. Une soixantaine de dossiers de modification des installations reste à traiter lors de cet arrêt dans le cadre du grand carénage.

(...)

TRICASTIN

[Arrêt programmé pour maintenance de l'unité de production n°4 : visite décennale](#)

Publié le 21/01/2024

Samedi 20 janvier 2024 à 0h, les équipes de la centrale EDF du Tricastin ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°4 pour réaliser sa 4e visite décennale.



Réseau Sortir du nucléaire

Lors de cet arrêt de grande ampleur, un contrôle exhaustif de l'installation est effectué dans l'objectif de tendre vers le niveau de sûreté des réacteurs de troisième génération (type EPR) et de poursuivre l'exploitation du réacteur pour 10 ans supplémentaires. Les 4e visites décennales ont déjà été réalisées sur les unités de production n°1, 2 et 3.

GOLFECH

[Arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible du réacteur 1](#)

ASN - Publié le 31/01/2024

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Golfech a été arrêté pour réaliser sa troisième visite décennale le 26 février 2022. Il a redémarré et atteint à nouveau sa puissance nominale le 20 janvier 2024. Cette visite décennale est l'une des étapes de son troisième réexamen périodique, qui conduira l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à se prononcer sur les conditions de sa poursuite de fonctionnement.

Les principales activités réalisées par l'exploitant à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par échantillonnage par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été les suivantes :

- le déchargement et rechargement du combustible ;

- les opérations de maintenance préventive et de contrôle des matériels, dont la cuve du réacteur, les générateurs de vapeur, les organes de robinetterie, les tuyauteries, les pompes, les groupes électrogènes de secours à moteur diesel, les systèmes électriques et de contrôle-commande ;

- l'intégration de diverses modifications visant à améliorer la sûreté des installations ;

- la résorption d'écarts de conformité affectant le réacteur ;

- la réalisation de la requalification complète, comprenant une épreuve hydraulique, du circuit primaire principal (CPP) ;

- le test d'étanchéité de l'enceinte de confinement ;

les contrôles ciblés sur les tuyauteries des circuits d'injection de sécurité (RIS) et de refroidissement à l'arrêt (RRA) puis le remplacement d'une partie des circuits d'injection de sécurité (RIS), dans le cadre du phénomène de corrosion sous contrainte pouvant affecter ces tuyauteries. Cette activité est notamment à l'origine de la prolongation de la durée de la visite décennale.

(...)

Durant l'arrêt, vingt-six événements significatifs pour la sûreté, dont un classé au niveau 1 sur l'échelle INES, ont été déclarés par l'exploitant à l'ASN. Six événements significatifs pour la radioprotection et deux événements pour l'environnement ont également été déclarés. Le 17 janvier 2023, EDF a adressé au ministre chargé de la sûreté nucléaire et à l'ASN un rapport comportant les conclusions du réexamen périodique de ce réacteur, et qui comprend notamment les éléments spécifiques à ce réacteur. L'ASN l'analysera et prendra position sur les modalités de la poursuite de l'exploitation du réacteur.

(...)

Les consultations du public en cours

[Opérations de démantèlement du bâtiment "filtration" de l'INB 80, dénommée "Haute activité oxyde - HAO"](#)

Consultation du 19/01/2024 au 02/02/2024

Atelier Haute activité oxyde (HAO) Transformation de substances radioactives

L'installation nucléaire de base (INB) 80 est implantée sur le site Orano de La Hague. Elle a été autorisée en 1974 et mise en service en 1976. La vocation de l'INB 80 était d'assurer les premières étapes du traitement des combustibles usés des réacteurs à « eau légère » : réception, entreposage sous eau, cisailage et dissolution. Les solutions de dissolution produites dans l'INB 80 étaient ensuite transférées vers les autres ateliers de l'ensemble industriel UP2 400, dans lesquels avaient lieu la suite des opérations de traitement (séparation, purification, conditionnement, etc.).



Réseau Sortir du nucléaire

Le démantèlement de cette installation est encadré par le décret n°2009-961 du 31 juillet 2009. Lors de l'instruction du dossier de démantèlement déposé en 2008 et qui sert de fondement à ce décret, l'ASN a considéré que, compte tenu du niveau de détail limité des études disponibles à l'époque, certaines opérations présentant des enjeux de sûreté particuliers devaient être soumises à son autorisation ultérieure, tenant compte des informations plus détaillées qui seraient alors disponibles au moment de leur préparation. Ces opérations incluent notamment le démantèlement du bâtiment « filtration », qui servait à filtrer les eaux de la piscine 907 de l'atelier HAO sud. Cette piscine servait à réceptionner les déchets de structures issus du découpage des combustibles irradiés.

Le dossier soumis à autorisation de l'ASN concerne une opération faisant partie du démantèlement du bâtiment « filtration », à savoir le découpage d'une cuve qui contenait des effluents fortement radioactifs. Le chantier n'a pas d'incidence sur l'environnement ou sur le public. L'instruction de la demande d'autorisation conduit toutefois l'ASN à émettre des **prescriptions portant sur la sécurité du chantier.**

Un projet de décision est donc proposé pour consultation.

[Projet-de-decision-INB 80.pdf \(PDF - 45.96 ko\)](#)

[Avis de consultation du public sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville \(INB 167\)](#)

Consultation du 15/01/2024 au 15/02/2024

La création du réacteur EPR de Flamanville (installation nucléaire de base 167 - Flamanville 3) a été autorisée par le décret n° 2007-534 du 10 avril 2007.

En application de l'article R. 593-30 du code de l'environnement, EDF a adressé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sa demande d'autorisation de mise en service du réacteur le 4 juin 2021.

Conformément à l'article R. 593-30 du code de l'environnement, cette demande est accompagnée du rapport de sûreté de l'installation, des règles générales d'exploitation que l'exploitant prévoit de mettre en œuvre, du plan de démantèlement, du plan d'urgence interne, de l'étude d'impact, de l'étude de maîtrise des risques et des éléments [1] permettant d'apprécier la conformité de l'installation aux prescriptions prises par l'ASN.

Ce dossier a fait l'objet d'avis des collectivités territoriales concernées et d'un avis de l'Autorité environnementale, auquel EDF a répondu.

Il a également fait l'objet d'une consultation du public du 5 juin au 15 septembre 2023. Les avis des collectivités territoriales et de l'Autorité environnementale n'avaient alors pas été mis à la disposition du public. L'ASN organise donc une nouvelle consultation avec ces éléments. Une synthèse des observations et propositions du public recueillies lors de la première consultation sera jointe à cette nouvelle consultation.

[Document d'orientation et de justification relatif à la révision des critères et des modalités de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement dans le domaine des INB](#)

Consultation du 02/01/2024 au 02/02/2024

Les dispositions de l'arrêté INB prévoient que les critères de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement soient définis par l'ASN. Conformément à l'article L. 592-20 du code de l'environnement, l'ASN « peut prendre des décisions réglementaires à caractère technique pour compléter les modalités d'application des décrets et arrêtés pris dans ses domaines de compétence mentionnés à l'article L. 592-19 » de ce même code. Les critères et les modalités de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement applicables aux INB, actuellement définis dans le guide de l'ASN du 21 octobre 2005, seront donc révisés et intégrés dans une décision réglementaire et un guide qui en détaillera ses attendus.

Le document objet de la présente consultation expose les orientations proposées par l'ASN pour l'élaboration de ces textes.

[Document d'orientation et de justification \(PDF - 204.14 ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[Modèle de colis TN 24 ER](#)

Consultation du 21/01/2024 au 06/02/2024

Le modèle de colis TN 24 ER est destiné, pour le marché italien, au transport et à l'entreposage d'un maximum de 32 assemblages combustibles irradiés REB de type 5x5 à oxyde d'uranium et de thorium en tant que colis de type B(U) contenant des matières fissiles.

Orano Nuclear Packages and Services a déposé auprès de l'ASN une demande de renouvellement d'agrément de type B(U)F pour le modèle de colis TN 24 ER.

(...)

Le résumé du dossier de sûreté présenté par Orano NPS en appui de sa demande de renouvellement des agréments du modèle de colis « TN 24 ER » est mis à la disposition du public

[DOS - ORANO - MODELE DE COLIS TN® 24 ER \(PDF - 1.08 Mo\)](#)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis « TN Lab »](#)

Consultation du 18/01/2024 au 01/02/2024

Le modèle de colis « TN Lab » est destiné au transport par voie routière, ferroviaire ou maritime, d'échantillons de matières radioactives irradiées ou non, de matières activées ou contaminées ou de sources radioactives, en tant que colis de type B(U).

La société Orano NPS a déposé auprès de l'ASN une demande de renouvellement de l'agrément de type TN Lab pour ce modèle de colis. La réglementation prévoit que ce type de colis doit être conçu de façon à garantir, y compris en cas d'accident sévère de transport, le maintien de ses fonctions de confinement de la matière radioactive et de protection radiologique.

Le résumé du dossier de sûreté présenté par la société Orano NPS en appui de sa demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis « TN Lab » est mis à la disposition du public

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 23/01/2024

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.1.2 Système de management intégré et organisation - Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2024-0482.pdf \(PDF - 484.21 Ko\)](#)

Inspection du 22/01/2024

Usines Framatome de fabrication de combustibles nucléaires de Romans-sur-Isère Fabrication de substances radioactives - Framatome

[Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2024-0580.pdf \(PDF - 296.69 Ko\)](#)

Inspection du 19/01/2024

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Fonctions supports de l'atelier T0, piscines C, D et E](#)

[INSSN-CAE-2024-0104.pdf \(PDF - 132.12 Ko\)](#)

Inspection du 17/01/2024

Usines Orano Chimie Enrichissement de fluoration de l'uranium Transformation de substances radioactives - Comurhex

[Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2024-0509.pdf \(PDF - 228.64 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 11/01/2024

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Interventions réalisées dans le cadre de l'arrêt pour exploitation](#)

[INSSN-CAE-2024-0132.pdf \(PDF - 143.64 Ko\)](#)

Inspection du 10/01/2024

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Management de la sûreté, respect des engagements](#)

[INSSN-BDX-2024-0017.pdf \(PDF - 155.33 Ko\)](#)

Inspection du 10/01/2024

Atalante Laboratoire de recherche et de développement et étude de production des actinides - CEA

[Gestion des écarts, contrôles et essais périodiques](#)

[INSSN-MRS-2024-0613.pdf \(PDF - 345.82 Ko\)](#)

Inspection du 09/01/2024

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Maîtrise du risque incendie: Atelier PE](#)

[INSSN-CAE-2024-0900.pdf \(PDF - 144.26 Ko\)](#)

Inspection du 09/01/2024

Centrale Phénix Réacteur de recherche - CEA

[Intervenants extérieurs](#)

[INSSN-MRS-2024-0607.pdf \(PDF - 306.37 Ko\)](#)

Inspection du 08/01/2024

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Maintenance et gestion de l'arrêt technique fortuit du réacteur n° 2](#)

[INSSN-OLS-2024-0785.pdf \(PDF - 431.82 Ko\)](#)

(16 pages)

la non-réalisation de 38 activités de maintenance préventive, couplée à l'absence d'analyse sûreté visant à justifier la disponibilité des matériels concernés, constitue pour l'ASN une situation redevable d'un évènement significatif que je vous demande donc de déclarer

Inspection du 19/12/2023

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[L'organisation et les moyens de crise.](#)

[INSSN-LYO-2023-0424.pdf \(PDF - 481.06 Ko\)](#)

Inspection du 19/12/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Séisme](#)

[INSSN-LIL-2023-0345.pdf \(PDF - 134.26 Ko\)](#)

il a été relevé un manque de fiabilité des données de suivi des échafaudages non bridés susceptible de représenter des agresseurs potentiels vis-à-vis d'équipements importants pour la protection des intérêts (EIP) ce qui fait apparaître des discordances entre l'état réel des installations et l'état documentaire.

Inspection du 18/12/2023

Centrale nucléaire de **Civaux** Réacteurs de 1450 MWe - EDF



Réseau Sortir du nucléaire

[Radioprotection](#)

[INSSN-BDX-2023-0052.pdf \(PDF - 185.24 Ko\)](#)

Inspection du 15/12/2023

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Bilan des travaux CPP/CSP - 110°C du réacteur 2](#)

[INSSN-LYO-2023-0570.pdf \(PDF - 747.27 Ko\)](#)

Inspection du 13/12/2023

Services centraux Framatome

[Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires \(ESPN\)](#)

[INSNP-DEP-2023-1086.pdf \(PDF - 430.95 Ko\)](#)

une inspection a eu lieu le 13 décembre 2023 dans sur le site de l'EPR de Flamanville (INB n°167) sur le thème de la conservation des équipements de niveau N1 jusqu'à la mise en service du réacteur

Inspection du 12/12/2023

Centrale nucléaire du **Bugy** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Pérennité de la qualification des matériels.](#)

[INSSN-LYO-2023-0392.pdf \(PDF - 549.62 Ko\)](#)

Inspection du 05/12/2023

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection suite à événement](#)

[INSSN-STR-2023-0954.pdf \(PDF - 464.92 Ko\)](#)

défauts rencontrés sur le système de ventilation de secours et d'extraction des fumées des locaux des pompes de charge (DVH), objet des déclarations d'événements significatif des 1^{er} août et 28 novembre 2023 (...)

la démarche d'analyse et de retour d'expérience portée par le compte rendu [3] n'est pas complète en ce qui concerne l'analyse des causes profondes et les actions correctives (...)

les inspecteurs notent que l'origine du colmatage des filtres exposée le jour de l'inspection serait encore présente, ce qui renforce le caractère incomplet de la démarche de traitement de cet événement. Enfin, l'inspection a mis en évidence un mode de fonctionnement du système DVH qui ne correspond pas aux éléments définis dans le rapport de sûreté et qui questionne sur l'adéquation des programmes de maintenance et d'essai périodique

Inspection du 04/12/2023 au 05/12/2023

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Mise en œuvre des dispositions du 4^{ème} réexamen périodique](#)

[INSSN-LYO-2023-0569.pdf \(PDF - 318.25 Ko\)](#)

Inspection du 29/11/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[Réalisation des études relatives aux agressions « grands vents » et projectiles générés par grand vent \(PGGV\) de l'îlot conventionnel dans le cadre du RP4-1300](#)

[INSSN-DCN-2024-001005.pdf \(PDF - 250.66 Ko\)](#)

Inspection du 29/11/2023

Laboratoire d'essais sur combustibles irradiés (LECI) Utilisation de substances radioactives - CEA

[Respect des engagements et agressions externes](#)

[INSSN-OLS-2023-0801.pdf \(PDF - 273.88 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 29/11/2023

Réacteur à haut flux (RHF) Réacteur de recherche - Institut Laue Langevin (ILL)

[Gestion des écarts](#)

[INSSN-LYO-2023-0550.pdf \(PDF - 431.16 Ko\)](#)

Inspection du 28/11/2023

Installation d'irradiation **POSÉIDON** Utilisation de substances radioactives - CEA

Laboratoire d'essais sur combustibles irradiés (LECI) Utilisation de substances radioactives - CEA

Laboratoire de haute activité Installations en démantèlement - CEA

Orphée Réacteur de recherche - CEA

Osiris-Isis Réacteurs de recherche - CEA

Zone de gestion de déchets solides radioactifs Stockage ou dépôt de substances radioactives - CEA

Zone de gestion des effluents liquides Transformation de substances radioactives - CEA

[Conception - Construction](#)

[INSSN-OLS-2023-0813.pdf \(PDF - 226.56 Ko\)](#)

Inspection du 23/11/2023

Support Installation de traitement des effluents et d'entreposage de déchets en démantèlement - CEA

[Travaux de démantèlement](#)

[INSSN-OLS-2023-0785.pdf \(PDF - 383.87 Ko\)](#)

Inspection du 22/11/2023

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Démantèlement de l'ensemble industriel UP2-400](#)

[INSSN-CAE-2023-0100.pdf \(PDF - 165.61 Ko\)](#)

Inspection du 22/11/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[Réalisation des études mécaniques pour les équipements des circuits primaire et secondaires principaux \(CPP/CSP\)](#)

[INSSN-DEP-2023-0311.pdf \(PDF - 369.18 Ko\)](#)

Inspection du 21/11/2023

Centrale nucléaire du **Bugey (Réacteur 1)** Installation en démantèlement - EDF

[Structure déconstruction de Bugey 1-Inspection du 21/11/2023](#)

[INSSN-DRC-2023-0321.pdf \(PDF - 173.90 Ko\)](#)

Inspection du 21/11/2023

Réacteurs A1, A2 et A3 en démantèlement de Chinon Stockage ou dépôts de substances radioactives - EDF

[Structure déconstruction de Chinon A - inspection du 21/11/2023](#)

[INSSN-DRC-2023-0327.pdf \(PDF - 139.81 Ko\)](#)

Inspection du 21/11/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[Contrôle des services centraux de la direction des projets déconstruction et déchets d'EDF à Lyon](#)

[INSSN-DRC-2023-0328 .pdf \(PDF - 178.63 Ko\)](#)

Inspection du 17/11/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF



Réseau Sortir du nucléaire

[Essais périodiques](#)

[INSSN-LIL-2023-0338.pdf \(PDF - 145.70 Ko\)](#)

Concernant le bilan des essais, les inspecteurs ont questionné l'exploitant sur sa complétude, car tous les essais périodiques n'y figurent pas, notamment ceux du service « machines tournantes et électricité » (...) Ils notent également que le processus de gestion des essais périodiques est globalement bien maîtrisé, mais peut néanmoins faire l'objet d'imprécisions qui appellent les demandes et les observations reprises ci-dessous

Inspection du 24/10/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[prélèvements et mesures](#)

[INSSN-LIL-2023-0350.pdf \(PDF - 110.34 Ko\)](#)

Inspection du 24/10/2023 au 13/11/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Suivi en service des ESPN - Epreuve hydraulique circuit primaire principal réacteur 2](#)

[INSSN-LIL-2023-0358.pdf \(PDF - 132.62 Ko\)](#)

Inspection du 12/10/2023 au 19/12/2023

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Arrêt pour visite décennale du réacteur n°3](#)

[INSSN-OLS-2023-0738.pdf \(PDF - 267.22 Ko\)](#)

Inspection du 12/10/2023

Centrale nucléaire de **Saint-Alban** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Facteurs humains et organisationnels \(FOH\), gestion du retour d'expérience](#)

[INSSN-LYO-2023-0460.pdf \(PDF - 191.96 Ko\)](#)

Inspection du 09/10/2023

Réacteurs A1 et A2 en démantèlement de Saint-Laurent-des-Eaux Installation en démantèlement - EDF

[Travaux de démantèlement](#)

[INSSN-OLS-2023-0771.pdf \(PDF - 332.46 Ko\)](#)

la surveillance des intervenants extérieurs réalisant des Activités importantes pour la protection (AIP) est perfectible

A propos du chantier de découpe des tuyauteries de la DRG, les inspecteurs attendent des éléments d'analyse d'impact du changement de stratégie de découpe ainsi que la transmission du Dossier de suivi d'intervention (DSI) associé mis à jour. Des actions correctives sont également attendues afin de garantir le confinement du caisson réacteur de SLA2. De plus, lors de la visite des installations, des saches de déchets ouvertes et non identifiées ont été trouvées sur ce chantier des incohérences ont été constatées dans la note encadrant le REX et son application arrêt des chantiers de démantèlement après la découverte de plomb dans les poussières

Inspection du 26/09/2023 au 27/09/2023

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Radioprotection](#)

[INSSN-LYO-2023-0453.pdf \(PDF - 663.61 Ko\)](#)

Inspection du 06/09/2023 au 06/09/2023

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Réparation des tuyauteries affectées de corrosion sous contrainte](#)

[INSSN-DEP-2023-0923.pdf \(PDF - 179.44 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

réparation des tuyauteries du système d'injection de sécurité (RIS) des boucles froides (BF) dont certaines soudures sont affectées de corrosion sous contrainte (CSC).

Inspection du 05/07/2023 au 23/08/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspections de chantiers durant l'arrêt pour la 4ème visite décennale Réacteur 2 INSSN-LIL-2023-0374.pdf \(PDF - 190.58 Ko\)](#)

Inspection du 22/02/2023 au 31/05/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Management de la sûreté et organisation - Respect des engagements INSSN-LIL-2023-0369.pdf \(PDF - 126.62 Ko\)](#)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-DCN-2024-000351](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 janvier 2024 autorisant Electricité de France à **modifier de manière notable l'installation et les modalités d'exploitation** autorisées du **réacteur n°1** de la centrale nucléaire de **Civaux** (INB n° 158)

[Décision n° CODEP-DCN-2023-066353](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 16 janvier 2024 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées** des centrales nucléaires de **Bugey** (INB n° 78 et n°89), **Blayais** (INB n° 86 et n° 110), **Chinon** (INB n° 107 et n° 132), **Cruas** (INB n° 111 et n° 112), **Dampierre** (INB n° 84 et n° 85), **Gravelines** (INB n° 96, n° 97 et n° 122), **Saint-Laurent** (INB n° 100) et **Tricastin** (INB n° 87 et n° 88)

[Décision n° CODEP-CHA-2024-000487](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 10 janvier 2024 autorisant Electricité de France à **modifier temporairement les modalités d'exploitation** du **réacteur 2** de la centrale nucléaire de **Chooz B** (INB n°144)

[Décision n° CODEP-CAE-2024-003315](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 janvier 2024 autorisant la **modification notable des modalités d'exploitation autorisées** de l'usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire **UP3-A** (INB n° 116)

[Décision n° CODEP-DRC-2024-003013](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 janvier 2024 autorisant la **modification notable des modalités d'exploitation autorisées** de l'installation nucléaire de base n° 29

[Décision n° CODEP-MRS-2023-063127](#) du Président de l'ASN du 16 janvier 2024 **prescrivant au CEA des dispositions complémentaires pour l'exploitation de l'installation nucléaire de base n° 37-A** sur son site de **Cadarache**

[Décision n° CODEP-SGE-2023-064630](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2024 relative à la **désignation de dix-huit inspecteurs de la sûreté** nucléaire

[Décision n° CODEP-SGE-2023-069055](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 janvier 2024 relative à la **désignation de deux inspecteurs de la sûreté** nucléaire

[Décision n° CODEP-2023-064636](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 janvier 2024 relative à la **désignation de cinq inspecteurs de la radioprotection**



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision n° CODEP-LYO-2024-000193](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 janvier 2024 autorisant la **modification de manière notable** de l'installation nucléaire de base n°138

[Décision CODEP-CLG-2024-003379](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 janvier 2024 portant **nomination et cessation de fonction** à l'Autorité de sûreté nucléaire

[Décision CODEP-CLG-2024-003382](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 janvier 2024 modifiant la décision CODEP-CLG-2019-019672 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 avril 2019 portant **délégation de signature aux agents** et la décision CODEP-CLG-2019-004645 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 31 janvier 2019 portant délégation de signature en matière de ressources humaines et de gestion des crédits

[Décision no CODEP-BDX-2024-003851](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 janvier 2024 autorisant EDF à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées du **réacteur 2** de la centrale nucléaire de **Golfech** (INB n° 142) : de modification temporaire des STE pour déroger à la conduite à tenir selon la section 1 du chapitre IX en cas de critère A non satisfaisant pour le critère A « non-dévirage du ventilateur d'extraction à l'arrêt » pour les Essais Périodiques DVR 101 ou 201

[Décision n° 2024-DC-0776](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 11 janvier 2024 **modifiant la décision n° 2019-DC-0670 relative au réexamen périodique de l'installation nucléaire de base n° 63**, exploitée par **Framatome**, située sur le site de **Romans sur Isère**

[Décision n° CODEP-CLG-2022-034028](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 juillet 2022 **modifiant les échéances de certaines prescriptions techniques** de la décision n° CODEP-CLG-2016-015866 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 avril 2016 fixant au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives les **prescriptions complémentaires applicables à l'installation nucléaire de base n° 37-A** dénommée **station de traitement des déchets (STD)** implantée dans la commune de Saint- Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône) **au vu des conclusions du deuxième réexamen**

[Décision n° CODEP-BDX-2024-004467](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 janvier 2024 portant **reconnaissance et habilitation du service d'inspection** du centre nucléaire de production d'électricité du **Blayais** d'EDF

[Décision n° CODEP-OLS-2024-005873](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 janvier 2024 portant **reconnaissance et habilitation du service d'inspection** du centre nucléaire de production d'électricité de **Belleville-sur-Loire** d'EDF

[Décision CODEP-CLG-2024-001881](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 janvier 2024 établissant la **liste des installations nucléaires de base au 31 décembre 2023**

[Décision n° CODEP-DRC-002485](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 janvier 2024 autorisant la **modification de manière notable des modalités d'exploitation** autorisées de l'installation **Cabri** (INB n° 24) pour la **création d'une unité de criticité**